

Thématique de la dynamique régionale : Promotion de l'Agroécologie au Sahel

Echelle de collaboration (régionale, interrégionale, mondiale) :

Le Programme Agroécologie pour le Sahel (PAES) est un Programme qui rassemble les activités dites de terrain menées par nos partenaires dans leur pays respectif et les activités régionales concernant au moins deux Caritas.

Le PAES se développe sur 4 échelles d'interventions :

- au niveau local, les Caritas Diocésaines grâce à leur expertise et au renforcement de capacités accompagneront les producteurs au quotidien (OS1);
- au niveau National, les Caritas Nationales viendront en appui aux Diocésaines et feront le relais des actions au niveau des réseaux et des autorités (OS1);
- au niveau régional, l'équipe de Coordination du SCCF en lien avec les Caritas, impulsera la mise en réseau pour des échanges d'expériences, la valorisation des savoirs et le plaidoyer (OS2);
- au niveau international, l'Équipe de Coordination du SCCF est garante de la bonne mise en œuvre au regard de la stratégie et impulsera aussi la mise en réseau pour des échanges d'expériences, la valorisation des savoirs et le plaidoyer (OS2).

Toutes ces actions seront réalisées avec les moyens (financiers, humains et matériels) mis à disposition à chaque niveau et cherchera aussi des alliances avec des experts en AE, autres ONG et autorités pour une plus grande efficacité et impact.

Les échelles 1 et 2 font l'objet des Fiches Pays alors les échelles 3 et 4 sont détaillées dans cette fiche.

Région et pays concernés :

Région SAHEL :

4 pays – Cercle 1 (AFD) : Bénin, Mauritanie, Sénégal, Togo

3 pays – hors CPP : Burkina Faso, Niger et Mali

Les différences par rapport à la Tranche 1 :

- Le Mali faisait partie des partenaires de cercle 1 mais du fait de la crise politique, le projet terrain a été retiré de la CPP et est actuellement financé sur les fonds propres du SCCF. Grâce à ce financement, Caritas Bamako participe toujours à la dynamique du PAES.
- La Mauritanie devait faire partie des partenaires Cercle 1, mais le projet a été suspendu dans l'attente d'un renforcement organisationnel et financier. Caritas Mauritanie a néanmoins participé à la dynamique régionale durant la tranche 1, sans que cela n'engendre de frais. Ils intègrent en tranche 2, dès le démarrage de l'an 3.
- Le Burkina Faso et le Bénin ont participé de manière active à la dynamique régionale lors de la tranche 1 en cercle 2. Dans le cadre de la tranche 2, le Bénin réintègre en cercle 1, avec un projet terrain qui démarrera en année 4. Le Burkina Faso devait entrer en cercle 1 et disposer d'un projet de terrain dès le démarrage. Suite aux récents événements et décisions du gouvernement

français, il a été décidé de les laisser en cercle 2 uniquement et sont financés uniquement sur fonds propres du SCCF.. Leur projet terrain qui était prêt à démarrer dès le début de l'an 3 sera financé sur fonds propres du SCCF.

Principaux partenaires locaux impliqués :

Dans la CPP, financement AFD

- Bénin - Caritas Natitingou
- Mauritanie – Caritas Mauritanie
- Togo – Consortium OCDI Dapaong/Jarc/CARTO
- Sénégal – Caritas Kaolack

Hors CPP, participation sur fonds propres

- Niger – Cadev Maradi
- Burkina Faso - OCADES Caritas Ouagadougou
- Mali - Caritas Bamako

Montant du budget prévisionnel du projet affecté au pays :

372 590€

1. Principaux enjeux :

En termes d'évolution de contexte, les aspects sécuritaires, les effets du changement climatique et la crise économique mondiale (Cf. guerre russo-ukrainienne) sont les aspects qui sont les plus relevés. En voici quelques précisions à travers les contextes de différents pays :

Au **Mali**, le *contexte politique* est marqué par la détérioration des relations de coopérations bilatérale entre les autorités maliennes et les autorités françaises qui semble avoir abouti à une récente décision concernant la suspension des financements de l'APD française en direction du Mali. Le *contexte économique* est quant à lui marqué par l'inflation observée sur la totalité des produits de besoins primaires dont les prix ont connu de fortes augmentations de l'ordre de 20 à plus de 40% par rapport à la même période de 2021 (denrées alimentaires, intrants agricoles, carburant, etc..).

Au **Sénégal**, le pays a subi les effets du mauvais hivernage de 2021 dû principalement au déficit pluviométrique. La *situation alimentaire* s'est dégradée comparée à l'année précédente avec un taux de prévalence de l'insécurité alimentaire en hausse de 4%. Le nombre de départements en phase de sous pression connaît une augmentation, passant de 07 à 13 départements. Aussi, le renchérissement des denrées de premières nécessités (riz, farine de blé, huile, sucre, etc.) a impacté négativement les conditions de vie des populations : cette inflation des prix a entraîné une diminution drastique du pouvoir d'achat des populations rurales et a réduit les possibilités de diversification des activités génératrices de revenus. Une bonne nouvelle est toutefois à soulever : en 2022, l'Etat du Sénégal a renforcé le budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural et a subventionné davantage les prix des produits bio industriels de fertilisation et de traitement, ce qui constitue une grande percée pour *l'agro écologie reconnue de plus en plus par les décideurs nationaux*. Au niveau politique, la période précédente a été marquée par des revendications suite à l'arrestation et au jugement d'Ousmane Sancko. Après plus d'un an de suspense et de tensions, l'annonce officielle

de la non représentation de Macky Sall pour un 3^{ème} mandat a calmé les esprits. Toutefois, les prochaines élections de février 2024 risquent d'être mouvementées.

Au **Togo**, la *saison agricole* a été marquée par une arrivée tardive des pluies et des poches de sécheresse. Du fait de ces mauvaises récoltes de l'année précédente mais surtout de la crise économique mondiale, les prix des céréales au semestre 1 ont continué à monter et l'accès aux engrais chimiques a été très difficile à cause des stocks limités. Les *attaques djihadistes* au Burkina Faso et au Bénin ont touché le Togo : des habitants de certaines localités ont reçu la menace de quitter leurs villages sous peine d'attaques et il y a eu de la psychose et un déplacement des populations. Des dispositions sont prises par le gouvernement togolais pour assurer la sécurité des populations et le diocèse de Dapaong a pris des dispositions pour favoriser l'accueil et le soutien des déplacés. Enfin, *l'accapement des terres rurales* par des personnes ayant les moyens venant généralement de la ville devient un phénomène de plus en plus inquiétant et une situation très critique pour l'avenir des petits producteurs.

Au **Burkina**, un unième coup d'État a plongé le pays dans une situation d'instabilité politique avec ces inconvénients. Une transition de trois ans est instituée, la situation est stabilisée. La population du Burkina Faso est de plus en plus victime de feux croisés et les groupes armés plongeant le pays dans la désolation. Les tensions intercommunautaires s'accroissent et le pays fait maintenant face à la première crise humanitaire de son histoire récente occasionnant de nombreux déplacements forcés de la population.

Au **Niger**, la situation était stable, mais une tentative de coup d'Etat le 26/07/2023 vient perturber les choses. Nous n'avons pas encore de visibilité sur ce qui suivra, ni sur l'impact qu'aura cet événement.

En terme d'impact, ces évolutions ont notamment des effets sur la mise en œuvre des projets de terrain du PAES et plus spécifiquement la difficulté d'accès à certaines zones du fait de l'insécurité, une insécurité alimentaire croissante et une performance agricole amoindrie du fait de la crise économique. Concernant les activités régionales, ces évolutions n'ont eu que très peu d'impacts (ex : déplacement international plus complexe pour le Mali du fait de l'embargo). Des craintes subsistent toutefois pour l'avenir : la crise sécuritaire entraînera-t-elle plus d'efforts d'aide d'urgence des partenaires ; empêchera-t-elle de plus en plus d'accéder aux territoires ? En outre, la complexité des relations de coopération bilatérale entre les autorités Maliennes et les autorités Françaises, nous obligera-t-elle à suspendre notre appui au Mali au détriment des besoins croissants de sa population ? Il s'agit de questions de fond qui devront guider nos actions dans la période à venir non sans oublier des avancées significatives comme des politiques nationales de plus en plus en faveur de l'agroécologie (Cf. Sénégal) ; et la nécessité de poursuivre la défense de cette approche comme étant une solution pour plus de résilience et de souveraineté.

En termes de relations avec les autorités publiques, nos partenaires entretiennent des relations permanentes dans le cadre de la mise en œuvre des projets terrain du PAES. Concernant la dimension régionale ; ces relations ne sont pas encore établies.

2. Articulation avec le cadre logique (objectifs, résultats attendus, indicateurs) :

OS2 R1 :

-Les partenaires du Sahel renforcent leurs capacités à accompagner les producteurs grâce à des échanges de pratiques et d'expériences.

- Les partenaires du Sahel partagent une culture commune sur l'agroécologie et sa contribution à la transition écologique juste.

OS2 R2 :

- Les partenaires du Sahel identifient des perspectives d'actions de plaidoyer et de communication communes en faveur d'une transition écologique juste.
- Les partenaires du Sahel renforcent leurs liens avec des réseaux existants.

3. Activités planifiées (par objectif et résultat) :

OS 2. R1.A1.

- Accompagnement des pays dans les processus de capitalisation des expériences des communautés (Nombre à déterminer en lien avec le Ciedel)
- Capitalisation Bénin (1 livrable, en lien avec le Ciedel)
- Etude/Diagnostic AE (1 rapport et des fiches de communication Globale et Pays)
- Ateliers régionaux de capitalisation

OS 2. R1.A2.

- Atelier de préparation Controverse et débat (1 par an, en lien avec l'IRAM)
- Participation atelier Controverse et Débat (1 par an, en lien avec l'IRAM)
- Mise en place et accompagnement de communautés de pratiques (2 COP)
- Rencontre inter régionale Asie et Amérique Latine (1 par an)
- Participation à des évènements OSC (Désertifications, 3AO, COASP, Foire de semences paysannes, CILSS...) (2 par an)
- Partage et appropriation méthodologie AOC (échanges d'expérience)
- Webinaire thématique (1 par an)
- Formation (3 sessions avec thématique à déterminer)
- Atelier de partage Etude/Diagnostic AE (1 atelier)

OS 2. R1.A3.

- Participation APP (1 APP)
- Rencontre Régionale Sahel (1 rencontre)
- Réunions des points focaux (1 tous les trimestres)
- LOCAL/GLOBAL: EBVBM (1j par an), ACSL (2j par an)

OS 2. R2.A1.

- Publication des livrables de capitalisation pays (2) et meta Capi Région (1), en lien avec le Ciedel
- Publication Livret RTE (1 livret), RA (1 en lien avec AgroParisTech)
- Vidéos dessinées (1 Bénin)
- Publication de livrables (2 livrable : étude, outil pédagogique ou autre à définir)

Activité Transversale : Accompagnement du consultant A&F ; réunions équipe SCCF/PAES ; Préparation de la phase 3.

4. Autres informations

Vision d'ensemble de l'approche du PAES : L'Objectif Général, tel que formulé par la CPP est de « Soutenir les populations vulnérables et renforcer le pouvoir d'agir des acteurs afin qu'ils contribuent à une transition écologique juste dans leurs territoires ». Pour contribuer à cet objectif global, les

acteurs du PAES ont défini une vision commune à l'horizon 2024 : « les Caritas sont des acteurs reconnus en matière d'agroécologie et accompagnent les populations vulnérables pour développer en multi acteurs des stratégies de résilience face au changement climatique et des mesures de gestion durable et inclusive des ressources naturelles ».

Pour contribuer à cet objectif, le PAES a défini une approche sur trois niveaux:

- Accroître la résilience des populations rurales les plus vulnérables en assurant leur sécurité alimentaire, leur accès à un revenu décent grâce à l'adoption massive des pratiques agroécologiques et au développement des filières
- Développer la gestion des connaissances à travers la recherche-action, l'expérimentation, la capitalisation et les partages d'expertises avec d'autres acteurs du local à l'international
- Contribuer à l'évolution des politiques agricoles vers une transition écologique juste (la gestion démocratique du territoire et de ses ressources, la reconnaissance des droits individuels et collectifs, etc.), grâce à des actions de plaidoyer de l'ensemble des acteurs concernés.

Historique : Le SCCF accompagne ses partenaires Caritas de la zone Sahel dans des projets de sécurité alimentaire, de développement rural ou de prévention des risques de catastrophes naturelles depuis les années 50. Les divers échanges entre le SCCF et ses partenaires du Sahel, en particulier autour des programmes de sécurité alimentaire, ont été l'occasion de partager les constats de la dégradation des conditions climatiques, de la multiplication des catastrophes naturelles, ainsi que des conflits liés à la pression sur les ressources naturelles. En réponse à ces nouveaux enjeux, chaque Caritas développe des stratégies plus ou moins abouties d'introduction de nouvelles pratiques agricoles, s'appuyant sur leurs compétences internes ou leurs relations avec les organisations locales spécialisées. Mais force est de constater que la plupart d'entre eux n'ont pas encore développé de réflexion structurée sur un modèle de développement économique et social basé sur l'agroécologie : analyse précise du contexte, approche intégrée de l'exploitation agricole et son environnement y compris économique, formation explicite à cette démarche, adaptation des outils et pratiques aux réalités des populations les plus exclues, plaidoyer auprès des instances politiques.

Afin de répondre à ces différentes préoccupations, une étude préalable par le cabinet Transitions et l'appui du CIRAD a été réalisée en 2017. Celle-ci a facilité l'appréhension des contextes et projets locaux, des besoins des Caritas du Sahel et des acteurs présents sur leurs territoires. Elle a ainsi permis de concevoir collectivement le programme avec pour objectif de donner aux Caritas locales, la capacité de développer l'agroécologie comme un moyen d'assurer le droit à l'alimentation, à un revenu décent et à un environnement sain pour les populations les plus pauvres, et à construire un réseau « agroécologie » (échange de pratiques, réflexions stratégiques) et un plaidoyer pour un modèle basé sur l'agriculture familiale, alternatif à l'agrobusiness. Ce programme dans sa phase pilote a démarré en octobre 2018 et se terminera en septembre 2021 pour donner place à la deuxième phase, objet de cette CPP.

La mise en réseau est un élément phare du PAES et a deux objectifs : en interne, entre les Caritas partenaires du programme, il s'agit de mettre en place un dispositif de gestion des connaissances global (recherche-action, veille, capitalisation, diffusion) ; en externe, au sein du réseau Caritas et des autres réseaux de la société civile, il s'agit de construire une stratégie cohérente dans chacun des pays et dans la zone qui contribuerait à mobiliser les organisations de la société civile en faveur de la promotion de l'agroécologie. A la fin de la CPP, les Caritas partenaires travailleront en réseau avec de nombreux autres acteurs et construiront un plaidoyer commun pour contribuer à la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture familiale, moyen de lutte contre la pauvreté dans la zone sahéenne et d'amélioration de la résilience des populations dans un contexte de changement climatique.